

## QUELQUES REACTIONS PERSONNELLES A L'ANNONCE DU CHEF DE L'ETAT

### **A la seconde, mon sang s'est glacé." (Simone Veil)**

Simone Veil, présidente d'honneur de la Fondation pour la mémoire de la Shoah et ancienne déportée, était présente mercredi 13 février, au dîner du CRIF, quand Nicolas Sarkozy a proposé d'associer chaque élève de CM2 à un enfant victime des persécutions nazies. Interrogée par L'Express.fr <http://www.lexpress.fr/info/quotidien/actu.asp?id=466002>

Elle juge, vendredi 15 février, que cette proposition est "inimaginable, insoutenable, dramatique et surtout, injuste". "On ne peut pas infliger ça à des petits de 10 ans, on ne peut pas demander à un enfant de s'identifier à un enfant mort, souligne-t-elle, cette mémoire est beaucoup trop lourde à porter." La suggestion de M. Sarkozy risque d'attiser les antagonismes religieux, dit-elle encore : "Comment réagira une famille très catholique ou musulmane quand on demandera à leur fils ou à leur fille d'incarner le souvenir d'un petit juif ?"

Déportée à l'âge de 16 ans, elle témoigne : "Nous mêmes, anciens déportés, avons eu beaucoup de difficultés, après la guerre, à parler de ce que nous avons vécu, même avec nos proches. Et, aujourd'hui encore, nous essayons d'épargner nos enfants et nos petits-enfants."

---

### **Chronique Adoption (Robert Solé) Le Monde édition du 16.02.08**

"Smaïn, est-ce que tu as des devoirs à faire pour demain ?

- Oui, papa, j'ai un devoir de mémoire.

- Ne dis pas de bêtises et montre-moi ton cahier de textes.

Qu'est-ce que tu as fait aujourd'hui en classe ?

- J'ai adopté un enfant juif, papa.

- Quoi !

- Mais oui, j'te jure.

- Apporte ton cahier et arrête de dire n'importe quoi. On ne joue pas avec ces choses-là.

- Mais j'te jure, papa...

- Smaïn, tais-toi ou tu vas m'entendre !

- Mais j'te jure sur la tête de maman, papa, que j'ai adopté un enfant juif!

Même qu'il est mort et que je connais son nom.

- Fadila ! Fadila ! viens chercher ton fils. Ote-le de ma vue, fais-le disparaître...

- Quoi ? Tu pleures, Smaïn ? Allons, allons ! Tiens, prends mon mouchoir. Laisse les morts en paix, mon fils. Nous avons déjà tant de mal à adopter les vivants..."

---

**(Fabienne Messica)**

Je vois pour ma part cinq choses dans ce projet présidentiel:

- 1: La sacralisation/réification de la victime et son instrumentalisation
- 2: La transmission d'une culture de culpabilité chrétienne
3. La hiérarchisation des victimes qui conduit évidemment à les dresser les unes contre les autres
4. L'intervention directe de l'Etat dans tout ce qui concerne l'enseignement de l'histoire
5. L'individualisation avec l'idée de prendre en charge la mémoire d'un enfant assassiné plutôt qu'e prendre en charge une histoire collective

Le comité Tlemcen dans le 20 ème a fait un travail extraordinaire avec des élèves de tous origines qui ont participé à une recherche de documents retraçant l'histoire d'enfants disparus de leur école pendant l'occupation. C'est autrement digne, ça a permis aussi un travail sur le présent.

---

**(Michelle Granier Rovetto).**

J'ai entendu ce matin que notre président de la République demanderait qu'à la rentrée prochaine, chaque enfant de CM2 prendrait "en charge" la mémoire d'un enfant exterminé lors de la Shoa.

Il est évident qu'il n'est absolument pas question pour moi ni de banaliser, ni d'oublier l'extermination épouvantable de ces malheureuses petites victimes, mais je trouve inacceptable, de faire porter sur un plan psychologique, cette très lourde charge à des enfants. D'ailleurs je pense que c'est un aveu d'impuissance par rapport à des adultes qui peut être ne font pas ce qu'il faut pour honorer de la bonne façon un devoir de mémoire national.

Ma fonction de psychologue, fait donc que je m'insurge TOTALEMENT contre ce projet.

---

**(Frédéric Jésus)**

Merci à Anne Franck (et, aujourd'hui, aux enfants soldats réveillés de leurs cauchemars) de nous avoir enseigné que les enfants savent souvent mieux que d'autres nous transmettre avec leurs mots le souvenir inextinguible des réalités ignobles que l'ivresse de pouvoir de certains adultes a imposé à leurs horizons.

---

**(Jean-Luc Rongé)**

Si "la prise en charge de la mémoire d'un enfant exterminé" me fait penser à une forme de rédemption des âmes - dont la version "Carmel d'Auschwitz" fut la manifestation perversifiée - je considère néanmoins que le rappel des faits de l'extermination industrielle d'un peuple dans la société occidentale au cours du XXI<sup>ème</sup> siècle doit être souligné, que cela soit en CM2 ou plutôt en sixième ou cinquième du collège. C'est un devoir national et international qui s'impose aux pays européens que de tenter d'expliquer aux enfants ce qui s'est passé et dans quelle indifférence du monde des "adultes" cela s'est produit... Il convient également de rappeler que le devoir de mémoire a mis du temps à s'imposer.

---

**(Laurent Ott)**

Jusqu'à quand les enfants serviront-ils à recycler tous les vieux objets, vieux gadgets et la mauvaise conscience dont on ne veut plus ? Parrainer un enfant mort c'est tout le contraire d'une recherche d'histoire et de vie contre l'oubli : c'est tout simplement une punition morbide.

Jusqu'à quand cherchera-t-on à faire endosser aux enfants la responsabilité des actes des adultes, à peine recyclée sous forme de « discours préventif » contre tout et n'importe quoi.

Je pense qu'il faut s'insurger contre ce pseudo projet éducatif au nom même de l'image creuse de l'enfance qui en ressort ; croirait-on encore que les enfants seraient des robots programmables et qui plus est à programmer éternellement « contre » : contre la violence, la délinquance, l'abus sexuel, la toxicomanie, l'antisémitisme, etc.

A vouloir prendre l'enfant comme un automate programmable on risque à tout le moins de retrouver à l'adolescence les effets contraires ; chercherait-il notre président, avec ce « projet », à renforcer d'une main ce qu'il dénonce de l'autre ? L'antisémitisme supposé des jeunes des cités n'a-t-il pas été également patiemment et négativement encouragé par de perpétuelles campagnes médiatiques de dénigrement des enfants de l'immigration ?

Quitte à parler de prévention, arrêtons de jouer avec des allumettes !

---

**(Ariane Berthy)**

Si, au demeurant, le principe est louable et la nécessité de perpétuer la mémoire d'un des plus grands drames de l'histoire s'impose, il y a lieu de rappeler que la demande d'information dans ce domaine gagnerait à être spontanée, éventuellement à partir d'éclaircissements fournis par des structures compétentes

Concernant les enfants de 10 ans, en dehors de toute motivation inhérente à une problématique familiale, ou culturelle (enfants ayant eu des membres de la famille victimes de la Shoah) toute mesure ayant un caractère d'injonction doit, d'autant plus, être manipulée avec prudence. L'injonction ne doit pas être subie par l'enfant, elle doit être acceptée en connaissance de cause. S'agissant de l'âge concerné, se pose la question du retentissement et de mise en cause. Il importe, en effet, de préserver les modèles transgénérationnels de référence de l'enfant, en rappelant surtout à cet âge là a besoin de repère fixes et référentiels.

---

**(Sophie Ribot-Astier)**

Plusieurs choses me gênent : et les enfants qui se sentent proches des Palestiniens, pourquoi ne réclameraient-ils pas l'inscription dans les programmes scolaires d'un travail de mémoire sur les victimes de Sabra et Chatila ? Et les enfants vietnamiens victimes par milliers de famines organisées, du napalm ...etc. ... Où va-t-on ? ...

C'est pourquoi je ne suis pas convaincue du tout par cette notion de « travail de mémoire louable » ... à l'école. Pour moi, à l'école, on doit faire de l'histoire, pas du recueillement, pas du souvenir pathétique qui perturbe les uns, fait jubiler les autres ... pas de « travail » sur la mort qui vient bouleverser les représentations magiques ou religieuses que les enfants en ont ... représentations dont ils se déferont d'eux-mêmes à l'épreuve de leur existence, mais qui prend place en eux dans un espace qui est celui de leur intimité psychique dans lequel tout « maître » devrait savoir s'interdire de venir tripatouiller.

Ce qui doit être transmis aux enfants, ce n'est pas du « traumatisme » pas de la douleur, mais du savoir. On doit amener les enfants, égocentriques du fait de leur âge (Cf Piaget) à penser l'autre ... et à le penser comme quelqu'un dont on est responsable au sens où Lévinas (Infini et totalité), énonçait que la liberté de l'homme se trouve dans son sens de la responsabilité à l'égard d'autrui. On doit les amener à ressentir de la « compassion » à l'égard des victimes et non les amener à s'identifier à elles. La « compassion » suppose la capacité de se sentir « non victime » mais pour autant « concerné » par la souffrance des victimes et convaincu que ce qu'elles ont vécu n'est pas « normal » et est au contraire « criminel ».

**(Michel-Jean Laveaud)**

Il faut penser le travail de mémoire comme un travail intergénérationnel documenté collectivement et très certainement pas en chargeant individuellement un jeune élève de CM2 de la mémoire d'une victime de la Shoah tirée au sort ou décidée dans l'arbitraire - être de la fil de gauche ou de droite comme le décrit Primo Levi dans "Si c'est un homme".

Notre visite d'hier à Lyon au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD), avec les médiateurs culturels a confirmé la rareté de l'exploitation collective des visites faite dans ce Centre particulièrement documenté.

Ce n'est pas parce-que l'éducation populaire (les associations engagées dans la politique de la ville par exemple) et l'éducation nationale n'incitent pas et ne soutiennent pas les restitutions collectives de ce travail de mémoire, qu'il faut sur le modèle de la réussite individuelle charger lâchement les enfants des carences des adultes.

Les adultes amnésiques auraient trouvé leurs porte-faix dans les enfants (au CM2 ?)

Nous ne sommes pas très loin des victimes expiatoires. Il y a au CHRD de Lyon une superbe maquette allégorique " la gueule du Molloch du Service du Travail Obligatoire (STO) dévorant un flot de travailleurs serrés de près par des soldats verts de gris de sinistre mémoire".

Ce projet d'une servitude involontaire individualisée de prise en charge de la mémoire d'une victime de la Shoah frôle le délire quand elle est énoncée comme projet éducatif (émancipateur?)... Avec l'ambiguïté d'une prise en charge sélective d'un temps historique bien précis qui n'est pas sans résonance particulière au Proche-Orient. En miroir ne verrions-nous pas la prise en charge d'autres martyrs, forts différents mais martyrs quand même pour ceux qui en arboreraient la charge.

Evoqué hier à Lyon, la prise en charge collective de la mémoire des victimes de toutes les barbaries du XXème siècle et de l'actuel XXIème ressemblerait moins à une demande d'indulgences pour les temps présents.

Mais "Silence radio", du fond des caves un émetteur clandestin annonce en langage codé la libération possible de l'humanité de son fardeau de barbarie, mais les exigences sont autrement rudes et collectives.

"Libérez les enfants de toutes les lâchetés des adultes".

---